

*Un service mis en place  
par la Communauté de communes  
Falaises du Talou dans ses 24 communes :*

- Avesnes-en-Val
- Bailly-en-Rivière
- Bellengreville
- Canehan
- Cuverville-sur-Yères
- Dampierre-Saint-Nicolas
- Douvrend
- Envermeu
- Freulleville
- Les Ifs
- Meulers
- Notre-Dame-d'Aliermont
- Petit Caux
- Ricarville-du-Val
- Saint-Aubin-le-Cauf
- Saint-Jacques-d'Aliermont
- Saint-Martin-le-Gaillard
- Saint-Nicolas-d'Aliermont
- Saint-Ouen-sous-Bailly
- Saint-Vaast-d'Equiqueville
- Sauchay
- Sept-Meules
- Touffreville-sur-Eu
- Villy-sur-Yères

# Le portage de repas à domicile

*C'est  
un repas équilibré  
une visite quotidienne  
un maintien à domicile*

Impression ICA - Ne pas jeter sur la voie publique

**Communauté de communes Falaises du Talou**

46 bis, rue du Général de Gaulle • BP 60002  
76630 Envermeu

Tél. : 02 35 04 85 10 • Courriel : [contact@falaisesdotalou.fr](mailto:contact@falaisesdotalou.fr)

**Falaises  
du Talou**  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES

# Le portage de repas à domicile

## Pourquoi ?

Le **maintien à domicile** constitue aujourd'hui un objectif prioritaire.

Un **service à caractère social** destiné aux personnes isolées ou en perte d'autonomie.

## Qui peut en bénéficier ?

Les **personnes de 65 ans et plus**.

Les personnes de moins de 65 ans en perte d'autonomie ou en difficulté sociale, après avis du maire de la commune de résidence (voir liste au verso).

Chaque jour, un menu différent et équilibré vous est proposé avec plusieurs plats au choix composés de produits locaux de qualité.

## Menu avec sel ou sans sel

- Un potage
- Une entrée
- Une viande
- Ses accompagnements
- Un fromage ou un laitage
- Un dessert

## Le portage de repas à domicile c'est facile et pratique !

Les repas sont livrés le matin, du lundi au vendredi.

Les commandes se font à la livraison.

Il est possible de commander **un ou plusieurs repas par semaine**, y compris pour le samedi et le dimanche.

Le service n'oblige pas à commander **un nombre de repas minimum et peut être stoppé à tout moment.**



**6,85 €**

*Le repas livré*

La facturation est mensuelle.

**30 % du coût réel du repas est pris en charge par :**

**Falaises du Talou**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

